

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES BLESSURES PROFESSIONNELLES ET ÉVITER DES DÉPENSES

Le gouvernement McGuinty est du côté des familles qui travaillent et des entreprises

TORONTO — La stratégie de santé et de sécurité au travail du gouvernement McGuinty donne des résultats spectaculaires pour prévenir le coût humain des blessures professionnelles et éviter des dépenses aux entreprises, a déclaré aujourd'hui le ministre du Travail, M. Steve Peters.

« Les Ontariens se blessant au travail sont moins nombreux, ce qui évite de grandes dépenses pour les entreprises, a dit le ministre Peters. Notre plan donne des résultats. Nous sommes bien en voie de réduire de 20 p. 100, d'ici à 2008. »

Grâce à la stratégie, le nombre de blessures occasionnant un arrêt de travail a diminué de 14 649 au cours des deux dernières années. Cela a permis aux entreprises ontariennes d'éviter plus de 960 millions de dollars en frais liés aux blessures professionnelles. On parle de blessure occasionnant un arrêt de travail quand la personne blessée perd de l'argent en salaire non gagné à cause d'une blessure au travail, qu'elle soit temporaire ou permanente.

M. Peters a annoncé ce message dans le cadre du congrès et salon professionnel annuel de l'Association pour la prévention des accidents industriels.

La stratégie consiste en un ensemble de mesures que prennent le gouvernement et ses collaborateurs en santé-sécurité au travail, ainsi que la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), les associations de santé et de sécurité au travail, et les employeurs et travailleurs de l'Ontario.

Le gouvernement et ses collaborateurs ont pris des mesures énergiques pour atteindre leur objectif, qui est de réduire le taux de blessures professionnelles de 20 p. 100 d'ici à 2008. Leurs mesures comprennent entre autres celles-ci :

- Engager 200 nouveaux inspecteurs et inspectrices de la santé et de la sécurité au travail. Parmi ceux-ci, 131 sont déjà à leur poste un peu partout en Ontario. Les 200 inspecteurs et inspectrices cibleront les lieux de travail à risque élevé à partir du début de l'année prochaine.
- Concentrer les inspections sur les entreprises qui ont le taux de blessures le plus élevé et les plus fortes dépenses d'indemnisation de la CSPAAT, soit jusqu'à 6 000 entreprises par année. Celles-ci seront inspectées jusqu'à quatre fois par année.
- Donner à plus de 5 000 autres lieux de travail par année une « dernière chance » d'améliorer volontairement leur bilan en matière de santé et de sécurité au travail, avec l'aide de la CSPAAT et des 12 associations de santé et de sécurité au travail.
- Lancer la campagne « Travailler sans douleur », pour aider à réduire le nombre de blessures liées à un manque d'ergonomie au travail, lesquelles représentent 42 p. 100 des blessures professionnelles qui entraînent un arrêt de travail en Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario et en particulier le ministère du Travail ont été reconnus à l'échelle internationale pour la stratégie originale et fructueuse qu'ils ont élaborée pour réduire les blessures professionnelles et les frais qui y sont associés. En reconnaissance de cela, l'Ontario accueillera la conférence de 2007 de l'Association Internationale de l'Inspection du Travail. La conférence se déroulera à Toronto.

« Grâce à la stratégie de santé et de sécurité au travail, des milliers de travailleurs évitent la souffrance que causent de graves blessures professionnelles, a déclaré M. Peters. Et parce que le taux de blessures professionnelles est à la baisse, les employeurs évitent des dépenses associées à la perte de production, au recyclage de la main-d'œuvre et aux dommages causés à des appareils. »

- 30 -

Renseignements :
Susan McConnell
Bureau du ministre
416 326-7710

Lionel Tona
Ministère du Travail
416 326-1407

Available in English

www.labour.gov.on.ca